

Géré par
Bank SYZ Ltd.

Document d'informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Euro Fixed Income (le « Fonds »), Catégorie d'actions : C EUR (LU0095343264) est un compartiment d'iMGP (la « SICAV »), géré par iM Global Partner Asset Management S.A. (la « Société de gestion ») et dont la sous-gestion a été déléguée à Bank SYZ Ltd.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de fournir à ses investisseurs une appréciation de leur investissement au moyen d'un portefeuille composé principalement d'obligations de qualité « investment grade » libellées en euros, de tout type d'émetteurs et sans contraintes géographiques. L'exposition non couverte du fonds à des devises autres que l'euro ne pourra excéder 25 %.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 mais n'a pas l'investissement durable pour objectif.

Le Gestionnaire délégué considère que la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorise la création de valeur à long terme, permettant de promouvoir un changement positif. À cette fin, la Société de gestion a adopté une politique ESG qu'il est possible de consulter sur le site www.imgp.com. Selon cette politique ESG, chaque obligation dans laquelle le Compartiment investit sera soumise à une évaluation détaillée à l'aune d'un ensemble de facteurs ESG fournis par des sources externes et éventuellement complété par les recherches effectuées en interne par le Gestionnaire délégué. Dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment, le portefeuille cherche à obtenir un score de qualité ESG tel que mesuré par la méthodologie du Gestionnaire délégué au moins égal au score de qualité ESG de l'indice de référence. L'intensité en carbone du portefeuille est également surveillée.

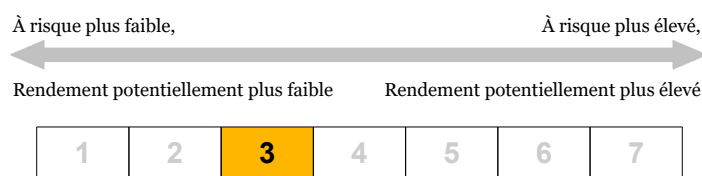
Certaines sociétés ou certains titres ayant un impact social ou environnemental négatif sont exclus de l'univers d'investissement du Compartiment.

Dans le cadre de sa politique d'investissement ci-dessus, le gestionnaire pourra également investir à travers des produits dérivés tels que des contrats à terme sur indices (achat ou vente d'un indice au cours du jour, avec règlement à une échéance future) et options (contrat qui donne le droit au Compartiment ou à la contrepartie du Compartiment d'acheter ou de vendre une position à un prix donné à une échéance future). Les actifs du Compartiment peuvent aussi être investis dans des CDS (Credit Default Swaps - achat ou vente de protection en contrepartie d'une prime, donnant droit à la partie acheteuse d'exiger de la partie vendeuse un paiement en compensation pour le cas où l'émetteur de la créance sous-jacente ferait défaut).

Le recours aux produits dérivés peut entraîner des effets de levier pour des montants variables. Il est prévu que l'effet de levier moyen sera limité. Le gestionnaire pourra utiliser des techniques de protection lui permettant de réduire partiellement ou intégralement l'exposition du Compartiment dans les monnaies autres que la devise de base. Vous pouvez vendre vos actions du Compartiment sur demande, chaque jour. Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Compartiment à des fins de capitalisation.

Recommandation : ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur synthétique de risque & de performance (SRRI) est attribué en raison des variations passées ou attendues du cours de la catégorie d'actions, résultant de sa devise et de la nature des investissements et de la stratégie du Fonds.

Le SRRI se fonde sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication valable du profil de risque futur de la Catégorie d'Actions. Il ne constitue pas un objectif ni une garantie et peut changer au cours du temps.

La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas qu'il s'agit d'un investissement sans risque.

Le Fonds n'offre pas de garantie du capital ni de mesures de protection des actifs.

Le Fonds peut être exposé aux risques suivants, lesquels ne sont pas complètement reflétés par le SRRI et peuvent impacter négativement ses actifs :

Risque opérationnel : les problèmes ou erreurs d'ordre humain ou technique au cours du traitement des transactions et/ou du calcul de la VNI du Fonds peuvent entraîner des pertes.

Risque de liquidité : la vente de titres sur des marchés à faibles volumes peut avoir un impact négatif sur la valorisation, entraînant des pertes.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : les transactions de produits dérivés génèrent un endettement qui peut accentuer les pertes si la stratégie (telle que la couverture, l'exposition, la gestion efficace du portefeuille) n'a pas l'effet prévu dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie : lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées à des contrats tels que des dépôts à terme ou des produits dérivés de gré à gré, des pertes peuvent survenir.

Risque de crédit : lorsque des émetteurs n'acquittent pas leurs obligations de paiement, des pertes imprévues peuvent survenir sur tout type d'actif leur étant lié.

Risque lié aux produits structurés/complexes : Ces produits sont conçus sur la base d'un scénario spécifique et/ou peuvent réagir de manière atypique à chaque risque individuel (notamment à ceux mentionnés dans cette section). En cas de conditions de marché extrêmes ou spécifiques, le produit peut perdre toute sa valeur.

Pour de plus amples informations sur les risques associés à ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège social de la SICAV.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Fonds, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

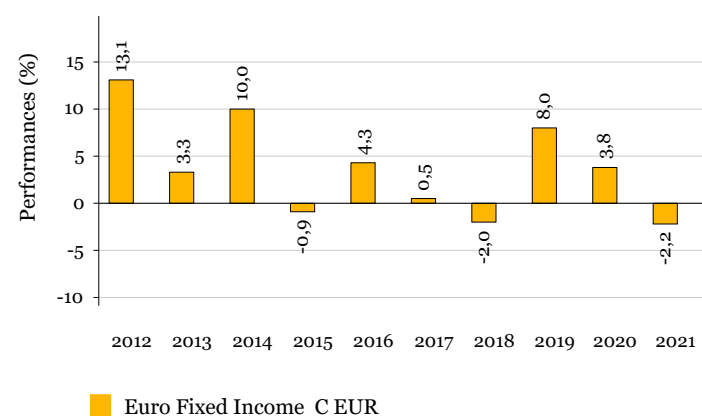
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année	
Frais courants	1,28 %
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions particulières	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à une autre. Ils n'intègrent pas : la commission de performance et les coûts de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds pour l'achat/la vente de parts d'un autre placement collectif.

Pour obtenir davantage d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Charges et frais » du Prospectus du Fonds, disponible sur le site www.imgp.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances sont indiquées nettes des frais courants. Les frais d'entrée/de conversion/de sortie, quels qu'ils soient, ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Date de création du Fonds : 5 mars 1999

Date de lancement de la Catégorie d'actions : 5 mars 1999

Devise de référence : euro

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Changements : vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment iMGP ou de cette Catégorie d'actions à une autre Catégorie d'actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples. Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques se rapportent à l'intégralité du fonds à compartiments multiples. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

iM Global Partner Asset Management S.A. et le Fonds sont réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.

Le présent document est exact au 18 février 2022.